

Ngounié/Département de la Louetsi-Bibaka/Malinga/Structures sanitaires

Centre médical ou case de santé ?

FN

Malinga/Gabon

LA question vaut son pesant d'or, d'autant plus que cette unité sanitaire appelée pompeusement centre médical de Malinga, manque quasiment de tout ce qui lui conférerait un tel statut. En fait, le chef-lieu du département de la Louetsi-Bibaka souffre de l'absence d'une structure sanitaire digne de ce nom. En tout et pour tout, deux bâtiments construits il y a plusieurs années, visibles dernière l'Hôtel de ville, sans clôture.

La première bâtisse abrite quasiment tous les services de soins primaires. Le second héberge les salles d'hospitalisation qui, en réalité, ne reçoivent plus personne, au regard de la mauvaise qualité des lits. Le service de la maternité, dans un état de défectuosité avancé, occupe un autre compartiment et



Photo : Felicien Ndong

Le bâtiment qui abrite les salles d'hospitalisation et...

n'offre plus aucune commodité, même élémentaires, pour les parturientes. Pourtant, raconte-t-on à Malinga, localité frontalière du Congo-Brazzaville de 4 km seulement, le projet de construction d'un joyau architectural en 2 000 avait suscité un réel espoir chez les populations. Mais, les travaux de ce projet ont été brutalement interrompus sans

que l'on sache ce qui s'est réellement passé. Et la nature qui a le vide en horreur, y a repris ses droits. Au-delà de l'état de vétusté et de la désuétude de la structure, l'on déplore également l'absence d'un plateau technique convenable et de médicaments pour soulager les maux, même les plus bénins. « Ici, tout manque quasiment. D'autant plus que pour un simple paludisme, la mort vous



Photo : Felicien Ndong

... d'accouchement d'une époque révolue.

entraîne sans trop de difficulté. Pour peu, rallier le centre médical le plus proche à Mbigou ou à l'hôpital de l'Alliance chrétienne de Bongolo, à Lébamba, relève d'une gageure. Non seulement à cause de l'état de dégradation très avancée des routes, mais aussi en raison de l'absence de voitures. Nous sommes fatigués, car livrés à nous-mêmes sans soutien. L'Etat nous a com-

plètement abandonnés », s'indigne un Malinois. Ces insuffisances de l'Etat obligent parfois les habitants à aller rechercher la santé dans les localités voisines du Congo, notamment à Molo, Moukondo et à Divenié, situées respectivement à 4, 12 et 40 km de Malinga. Il faut, dans ce cas, parcourir ce trajet à pied. A défaut d'emprunter une moto-taxi.

L'unique ambulance du

centre médical, en panne depuis plusieurs années, repose sur une cale. Ce qui complique d'ailleurs les éventuelles évacuations sur Lébamba, par exemple. A côté du caractère obsolète des installations de la structure sanitaire, se posent également les mauvaises conditions de travail des agents : pas d'eau courante, pas de laboratoire et, plus grave, pas de personnel qualifié (médecin ou sage-femme). Les infirmiers en fonction, qui font partie de la main-d'œuvre non permanente, ont été formés sur le tas. Avec autant d'insuffisances, comment peut-on dire que Malinga a un centre médical ? Se demande-t-on, beaucoup estimant qu'il serait plus commode d'attribuer à cette structure la terminologie de case de santé. Encore que sans médicaments, l'on serait là aussi en droit de s'interroger sur le bien-fondé de cette appellation.

Moyen-Ogooué/Département de l'Abanga-Bigne/Ndjolé/Tournée de prise de contact de la gouverneure

Paulette Mengué M'Owono : "Protégeons les acquis qui font notre fierté"

Esaië NDILOROU

Ndjolé/Gabon

LA gouverneure de la province du Moyen-Ogooué, Paulette Mengué M'Owono, a dernièrement entamé par Ndjolé, chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné, une mission de prise de contact avec ses administrés. Elle y a été reçue par le préfet de la localité, Mathurin Kabogui Oloungou, l'ensemble des directeurs, chefs de services et auxiliaires de commandement. Au cours de la réunion avec les forces vives de Ndjolé, tenue dans les locaux de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la gouverneure a d'abord tenu à remercier l'assistance pour sa présence massive à cette rencontre, la première du genre depuis sa nomination à ce poste. Elle a ensuite salué l'accueil qui lui a été réservé par le préfet et les bureaux des conseils locaux (municipal et départemental). Paulette Mengué M'Owono a enfin circonscrit le cadre de sa mission à travers la lecture du Décret n° 00724/PR/MI portant attribution et pouvoir des personnels de commandement en son Article 5, qui dispose : « Le gouverneur est le dépositaire de l'autorité de l'Etat dans la province. Il est le représentant du président de la République et du gouvernement, ... ». A ce titre, tous les ser-



Photo : Esaië NDILOROU

La gouverneure du Moyen-Ogooué, Paulette Mengue M'Owono, pendant sa visite des lieux...

vices provinciaux civils et militaires sont sous son autorité. Elle s'est par ailleurs appesantie sur plusieurs valeurs qui dictent le comportement de la vie administrative : ponctualité, respect de la hiérarchie et des lois et règlements en vigueur en République gabonaise. Aussi, a-t-elle attiré l'attention de ses administrés au sujet des relations qu'ils doivent entretenir avec l'autorité administrative départementale. Ces relations doivent être basées sur la confiance, le respect mutuel et la collaboration permanente et franche, a-t-elle indiqué. Réagissant aux incidents postélectorales qui ont dernièrement émaillé la commune de Ndjolé, après en avoir fait le constat, l'ancien membre du gouvernement a interpellé les uns et les autres face à ce genre de com-

portements inciviques. «... Je voudrais vous appeler à plus de responsabilité auprès de nos concitoyens. Et vous inviter par la même occasion à plus de responsabilité, de retenue, de discernement et au respect de la chose publique. (...) Mes compatriotes, sachez que les biens publics appartiennent à nous tous. Donc, nous devons les sauvegarder et non les détruire pour un oui ou pour un non. Je suis de ceux-là qui pensent "Gabon d'abord". Donc, protégeons les acquis qui font notre fierté.»

La gouverneure s'est, par la suite, intéressée à la situation scolaire et au fonctionnement de certains services du département de l'Abanga-Bigne.

REACTIONS• Sur le premier point, le chef de base pédagogique a informé l'autorité provinciale de la re-

prise timide des cours, conséquence des événements postélectorales et de l'implication de certains enseignants comme candidats ou colistiers au double processus électoral en cours (législatives et locales). En ce qui concerne le fonctionnement de certains services administratifs, le préfet du département de l'Abanga-Bigne a fait savoir à sa hiérarchie que le complexe administratif a été saccagé par les vandales. Plusieurs vitres ont été cassées et des portes défoncées. Il s'agit, par exemple, des Travaux publics, du secrétariat général de la préfecture et de l'Inspection départementale du travail et du cadastre. Il convient de souligner qu'à Ndjolé, ville historique et chère à Samory Touré, toutes les administrations sont regroupées dans ce complexe administratif



Photo : Esaië NDILOROU

... en compagnie du préfet de l'Abanga-Bigné, Mathurin Kabogui Oloungou (en bleu).

basé au centre-ville. A cette préoccupation, l'autorité administrative a instruit le responsable départemental des Travaux publics de lui faire un rapport circonstancié de la ville de Ndjolé, suite à ce climat postélectoral. En outre, Mme Mengue a sollicité de la part des auxiliaires de commandement des réactions suite aux malheureux et regrettables événements postélectorales. En sa qualité de porte-parole, la chef de quartier Kilomètre 1 a, à cette occasion, manifesté son mécontentement et son regret par rapport aux comportements désinvoltes, irresponsables et malveillants, voire inciviques, de ces populations de la deuxième ville du Moyen-Ogooué. Elle a promis à la gouverneure qu'elle rendrait compte de la réunion à ses collègues absents, en vue de trouver

ensemble des solutions idoines à ce problème au niveau de notabilité locale. Elle a aussi assuré l'autorité de ce qu'une réunion serait tenue entre le bureau de la chefferie, les notables et les auxiliaires de commandement, en vue de conscientiser leurs populations. A la suite de cet engagement, Paulette Mengue M'Owono a promis d'organiser une autre rencontre à Ndjolé dans la même salle avec le comité de sages, les chefs de quartier, de village et de canton. Elle a, pour terminer, réitéré ses remerciements et ses encouragements aux responsables administratifs et militaires du département de l'Abanga-Bigne. Avant de regagner Lambarené, elle a visité le centre médico-social de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la pharmacie et les bâtiments détruits.